

Trun, le 10/03/2022,

Madame, Monsieur,

Alors que l'Ukraine est ravagée par la guerre depuis deux semaines et que des millions d'Ukrainiens fuient le pays, le collège André Malraux s'associe à la collecte organisée par la Mairie de Trun, en collaboration avec la Protection Civile et l'Association des Maires de France (AMF), au profit de la population ukrainienne.

Il vous est possible de déposer vos dons dans le hall de la mairie de Trun aux horaires habituels d'ouverture : le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

À titre exceptionnel, si ces horaires ne vous permettent pas de vous rendre en mairie, les dons pourront être déposés à l'Administration du collège (l'établissement se chargera alors de les transférer à la mairie).

La liste des dons recevables et prioritaires est la suivante :

⇒ **LOGISTIQUE (ne pas apporter de vêtements) :**

- lits de camp
- sacs de couchage
- couverture de survie
- matériel électrique (projecteurs, lumières, rallonges, générateurs)

⇒ **SECOURS :**

- gants à usage unique
- masques chirurgicaux
- matériel de suture
- blouses médicales
- bandages élastiques
- garrots
- lecteurs à glycémie
- pansements hémostatiques
- pansements
- solutions antiseptiques
- matériel médical (respirateur, défibrillateur, moniteur...).

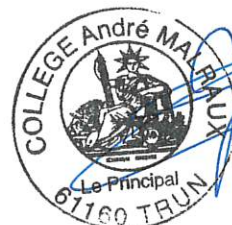


L'appel à la générosité publique passe aussi par vos dons financiers que vous pouvez effectuer par le biais du site de la Protection Civile : <https://don.protection-civile.org> ainsi que par SMS (envoyer « DON » au 92 3 92).

Le collège André Malraux procédera à un don de matériel médical d'une valeur de 150€ dans les jours à venir et un concours de dessins en soutien à la population ukrainienne sera organisé (exposition au self lors de la porte-ouverte).

Je vous remercie de votre mobilisation,

Avec mes remerciements anticipés



Le Principal
J. MATHIEU